



Souvent négligés en dehors des périodes de saillies, il ne faut pas oublier que la fertilité et la prolificité du troupeau dépendent directement de l'activité des boucs. Il est donc impératif de les préparer correctement au moins 2 mois avant la période de reproduction, ce qui correspond à la durée de la spermatogenèse.

Puberté précoce

Les jeunes boucs sont pubères vers 5 à 6 mois, mais il est conseillé d'attendre l'âge de 7 mois pour une première monte.

Avoir la 'shape' de l'emploi!

Les boucs ne doivent pas être oubliés dans l'évaluation de l'état de chair des animaux mis à la reproduction. Il est préférable de palper légèrement les animaux surtout au niveau des côtes, de la colonne vertébrale, des épaules, de l'attache de queue et des pointes de l'ilium ainsi que des jarrets pour bien sentir les dépôts graisseux et éviter que le pelage nuise à la précision de l'évaluation de la cote de chair. Les boucs trop gras qui ont été suralimentés pourraient manquer de libido pour saillir toutes les femelles qui lui seront présentés. Toutefois, les boucs maigres en début de saison reproductive pourraient manquer d'énergie pour assumer leur travail. Les saillies successives leur feront perdre encore du poids par hausse de l'activité physique (déplacements fréquents et activités de monte) et chute de consommation alimentaire (trop occupés à faire la cour aux femelles!).

Nourrir son homme!

Au moins 2 mois avant les premières saillies, les apports alimentaires devraient être augmentés. Il est impératif de vérifier qu'ils aient accès à l'alimentation et ne pas négliger la qualité du foin et calculer les concentrer. Le flushing est une stratégie d'alimentation basée sur l'augmentation de la ration offerte aux chèvres à saillir à partir du mois précédant la mise aux boucs. Les boucs cornus qui ont du mal à passer la tête aux cornadis pourraient être nourris à part. Toutefois, il faut porter attention aux rations riches en céréales, puisqu'elles peuvent favoriser les calculs urinaires, particulièrement sur les jeunes mâles, par excès de phosphore. Le zinc, indispensable tout au long de la spermatogenèse, devrait être offert en minéraux à saupoudrer ou en blocs à lécher.





Ne pas prendre de vers!

Si les boucs ont accès au pâturage en saison chaude, la vermifugation peut être nécessaire selon l'évaluation corporelle, la coloration des muqueuses (se référer à la charte FAMACHA) et les tests coprologiques et le refuge établi dans le troupeau. La campagne PISAQ sur la gestion intégrée du parasitisme est une occasion en or de suivre les infestations de vers gastro-intestinaux dans votre troupeau. Parlez-en à votre médecin vétérinaire. L'accompagnement et des tests coprologiques vous seront offerts.

Trouver chaussures à leurs pieds

Avant la saison de reproduction, une taille des onglons est recommandée afin d'examiner l'état des pieds et les besoins de traitement si jugés nécessaires. Les mâles ont besoin d'être solides sur leurs membres pour accomplir les saillies à venir. Les onglons trop longs devraient être taillés et nettoyés pour retirer toute matière pouvant causer de la pourriture. La peau des pieds doit aussi être examinée: toute suspicion de piétin par mauvaise odeur ou plaie et croûtes devrait nécessiter une intervention pour régler la situation. Des bandages ou un traitement antibiotique peut vous être recommandé. Les mêmes soins podiatriques devraient être offerts aux femelles afin qu'elles soient bien chaussées pour le grand jour!

Palpations intimes

Un examen des testicules est de mise avant la saison des saillies. Ils doivent être de la même taille, sans irrégularité ni chaleur et être assez fermes. Les écoulements anormaux au prépuce devraient être investigués. En assoyant le bouc sur son bassin, il devrait être possible d'extérioriser légèrement le pénis pour l'examiner. Si des lacérations ou papules sont notées, une investigation médicale est recommandée. La présence de bosses durcies sur le pénis ou dans l'appendice vermiforme (prolongation de l'urètre) avec changement de couleur (violacé ou noirâtre) est un signe de calculs urinaires. Un examen est de mise et un traitement devrait être fait avant l'utilisation pour la reproduction. De plus, tout bouc ayant eu de mauvaise reproduction lors de sa dernière utilisation devrait être examiné pour déceler toute anomalie qui serait encore présente.





Choisir les grands élus

Il faut prévoir 1 bouc adulte pour 25-30 femelles (1 jeune pour 20 chevrettes) en monte libre en saison et 1 bouc pour 10 à 15 chèvres en contre-saison. En monte en main, un bouc pourra réaliser jusqu'à 5 à 6 saillies par jour. Il faut aussi considérer le renouvellement de la génétique pour éviter la consanguinité. Un bouc provenant d'un troupeau à faible risque pour les maladies d'importance comme l'AEC et la paratuberculose est toujours un choix judicieux.

Examen annuel et mise à jour des vaccins

La période des préparatifs avant la saison de reproduction est propice pour les examens annuels des caprins. Un examen de la dentition est recommandé. Les mâles (et les femelles) dont la mâchoire est croche ne devraient pas être gardés.

Calendrier des ébats

Afin de bien suivre le travail du bouc, il est recommandé de prendre des notes. Si les saillies sont faites en liberté dans un enclos, un harnais-marqueur peut être utile pour identifier les saillies faites dans l'intimité. Ceci permettra de suivre les retours en chaleur et d'identifier une date pour le chevrotage prévu et améliorer la surveillance alimentaire de la mère et des soins aux chevreaux à la naissance. Il est possible que les premières saillies du bouc ne soient pas fécondes après une longue inactivité. Pour éviter cette situation, il est recommandé de placer une chèvre en chaleur avec le mâle durant la semaine précédant l'introduction du bouc dans le groupe de chèvres à saillir. La période des amours devrait durer un peu plus d'un mois. Ainsi, les chèvres peuvent exprimer deux cycles œstraux. Si les tests de gestation faits un mois plus tard ne sont pas concluants, une nouvelle période de saillie devrait être débutée avant la fin de la saison de reproduction.

Annie Daignault, m.v.

Tel : (418) 856-1200 poste 247

Fax : (418) 856-6247

annie.daignault@cepoq.com



Participants au programme



AEC

L'objectif du Programme est de présenter un protocole facile d'application pour la certification sanitaire des troupeaux de chèvres québécois pour l'AEC (Arthrite encéphalite caprine). Il propose des procédures à mettre en place pour établir un plan de lutte contre le virus de l'AEC, procédures qui sont efficaces, fiables et réalisables techniquement et économiquement.